

Forum sur l'Engagement Communautaire à Cotonou au Bénin : Appel de la Société Civile et des Communautés d'Afrique Francophone dans le cadre du processus GC7 Fonds mondial

Réunis à Cotonou au Bénin, lors du **Forum Régional sur l'engagement de la société civile et des communautés d'Afrique francophone au cours du cycle de subvention 7 (GC7) du Fonds mondial** tenu du 25 au 27 janvier 2023, les acteurs de la Société Civile du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo Brazzaville, de la Guinée, du Mali, du Madagascar, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda ont mis à profit ce cadre de rencontre pour adresser un Appel dont la teneur suit :

NOUS, Acteurs de la Société Civile de l'Afrique Francophone,

REAFIRMONS notre ferme adhésion à la Stratégie Fond mondial (2023-2028), dont les grandes orientations reconnaissent explicitement le rôle que le partenariat avec la Société Civile notamment, peut et doit jouer dans la préparation et la riposte aux pandémies, compte tenu des impacts des celles-ci sur les communautés vulnérables.

FELICITONS les engagements des Bailleurs de Fonds et les Gouvernements africains qui mobilisent des ressources pour soutenir nos pays afin de sauver des millions des vies, d'éviter que des millions de nouvelles personnes soient infectées par les maladies et de renforcer nos systèmes de santé.

REJOUISSONS des résultats forts appréciables enregistrés dans nos pays **en matière de l'Engagement Communautaire dans la lutte contre les maladies** particulièrement le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose dont entres autres **i) la forte implication de la société civile et des communautés dans les processus de définition et de la mise en œuvre des interventions de lutte contre ces maladies, ii) l'existence des assistances techniques orientées sur l'engagement communautaire, le droits humains et le genre, iii) le renforcement de la participation des femmes et des**

jeunes grâce au développement de leurs compétences en leadership, pour ne citer que ceux-ci ;

PAR AILLEURS,

CONSTATONS que malgré ces avancés, des défis restent encore à adresser dont entre autres **i) la capacité/niveau d'influence des acteurs de la Société Civile et des communautés lors des prises de décisions, ii) la prise en compte systématique des droits humains, du genre, de l'équité et de la sécurité/sureté dans les offres de services de santé, iii) l'augmentation accrue des investissements (ressources domestiques et extérieures) dans les programmes visant à réduire les obstacles d'accès aux soins de santé.**

Or chaque jour, le VIH infecte des milliers d'adolescentes et jeunes femmes. Aujourd'hui encore, un enfant meurt toutes les deux minutes du paludisme tandis que la tuberculose est désormais la maladie infectieuse la plus meurtrière de la planète.

POUR TOUTES CES RAISONS,

NOUS, Acteurs de la Société Civile, Afrique Francophone, présents au Forum Régional sur l'engagement de la société civile et des communautés d'Afrique francophone au cours du cycle de subvention 7 (CS7) du Fonds mondial, élevons nos voix pour exprimer nos attentes dans le cadre du processus de GC7 dans nos pays respectifs :

1. EN TERMES DU PROCESSUS DES SUBVENTIONS GC7 :

- Le Renforcement de la participation effective, de l'implication et la prise en compte de la contribution de la Société Civile à toutes les étapes du processus de GC7 (revue et élaboration des PSN, dialogue pays, note conceptuelle, grant making, mise en œuvre et l'évaluation et reprogrammation) ;
- La Mise en place des cadres unitaires de dialogue et de coordination pour favoriser une implication effective des acteurs de la Société Civile ;
- La Réorientation des Assistances Techniques pour prendre en compte le transfert de compétences et le renforcement de la collaboration sud-sud ;
- L'Intégration, de manière systématique, la collaboration entre les fournisseurs d'Assistance Technique et la Société Civile au niveau nationale.

2. EN TERMES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES A INTEGRER DANS LES NOTES CONCEPTUELLES :

- La prise en compte systématique des droits humains, du genre, de l'équité et de la sécurité/sureté dans toutes les interventions retenues dans les demandes des subventions ;
- La délégation des tâches dans la prise en charge des maladies ;
- Des actions visant à réduire les obstacles d'accès aux soins de santé ;
- La couverture adéquate des enfants, des filles et des femmes ;
- L'affectation des ressources spécifiques au renforcement de Suivi dirigé par la Communauté ;
- L'Appui institutionnel au renforcement de coordination des acteurs de la Société Civile.

3. EN TERMES DE MECANISME DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE :

- La rémunération adéquate de tous les acteurs communautaires (relais communautaire, Agents de Santé Communautaires, pairs éducateurs...) ;
- Un leadership plus accru des acteurs locaux y compris les population clés dans la mise en œuvre en tant bénéficiaires et sous bénéficiaires ;
- L'octroi des frais de gestion adéquat et proportionnel à la charge des interventions aux acteurs locaux de mise en œuvre ;
- Les services de sécurité et de santé mentale au profit de tous les acteurs de mise en œuvre.

Fait à Cotonou le 27 janvier 2023

Les acteurs de la Société Civile du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo Brazzaville, de la Guinée, du Mali, du Madagascar, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda.